



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Suspension de la séance plénière du Grand Conseil du 30 mai 2023

Cet après-midi, la séance plénière du Grand Conseil a dû être interrompue; le Bureau du Grand Conseil le regrette profondément.

Le Bureau du Grand Conseil regrette la teneur des débats de cet après-midi. Il appelle l'ensemble des députées et députés à retrouver l'esprit de concorde qui devrait prévaloir au sein du Parlement.

Le Bureau ne peut pas prendre position sur les propos échangés et n'est pas légitimé à le faire, mais va s'attacher à suivre ce dossier. Il prend très au sérieux la problématique du harcèlement sexuel. Pour cause, le Bureau vient d'édicter une directive, issue d'un long travail, réalisée en collaboration avec une prestataire externe. Cette directive résulte d'une motion puis d'une modification légale de la Loi sur le Grand Conseil, qui a été votée en décembre 2022. Un premier atelier facultatif a été mené ce jour au sujet de cette directive et la transmission de celle-ci aux députées et députés est en cours.

Le Bureau accordera une attention continue à cette thématique ; il appelle de ses vœux à une poursuite des débats apaisée dès mardi prochain.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 30 mai 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Séverine Evéquo, Présidente sortant de charge